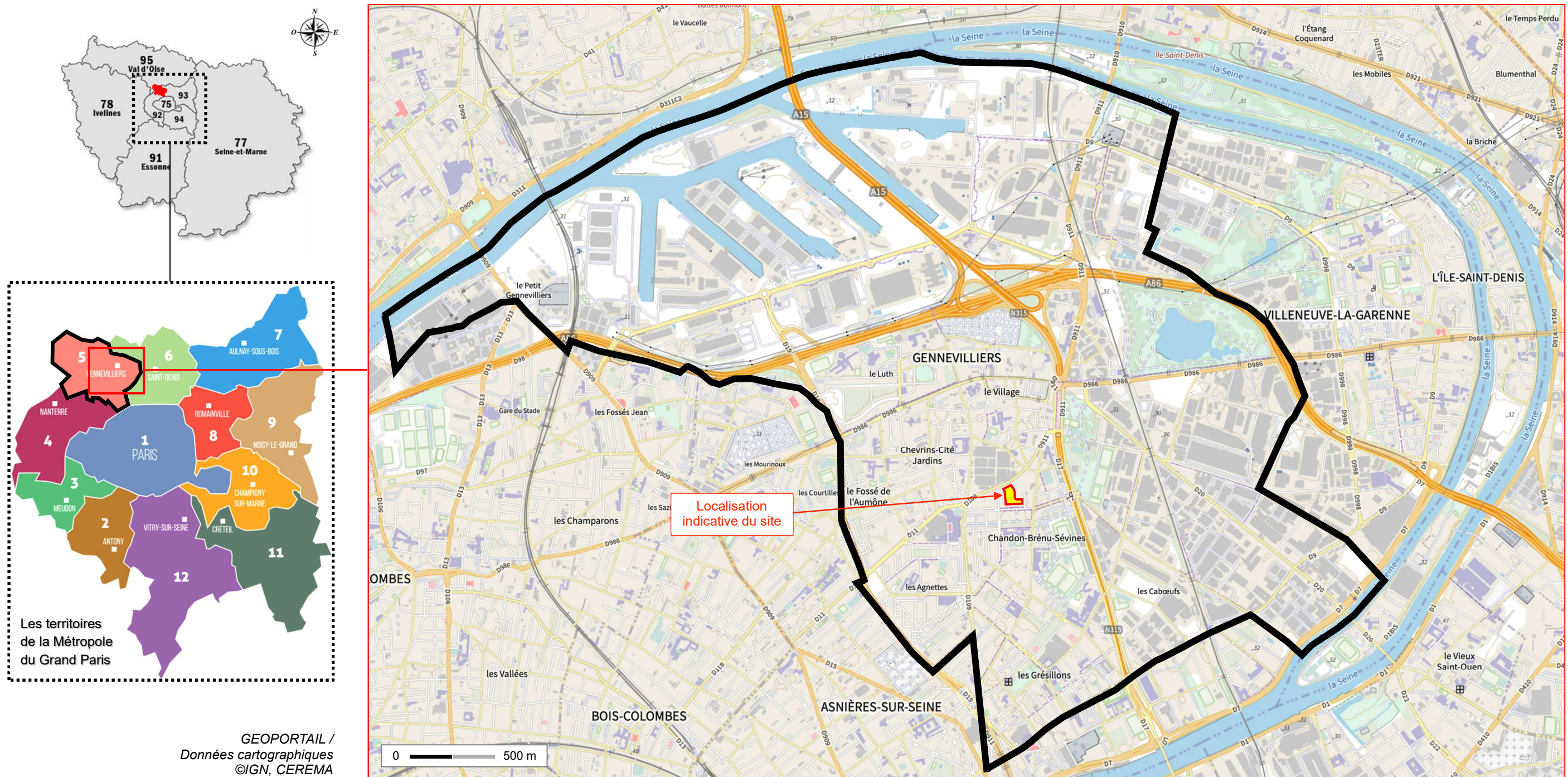


Annexe 3 : Plan de situation (au 1/25 000)



Le site du projet objet du présent dossier est localisé au cœur du territoire de GENNEVILLIERS, commune du département des Hauts-de-Seine (92) intégrée depuis le 1^{er} janvier 2016 dans le Territoire « Boucle Nord de Seine »¹ défini au sein de la Métropole du Grand Paris.

¹ Etablissement Public Territorial (E.P.T.) créé dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris et au sein duquel la commune de GENNEVILLIERS est regroupée avec six autres communes : cinq communes du département des Hauts-de-Seine, à savoir ASNIÈRES-SUR-SEINE, BOIS-COLOMBES, CLICHY-LA-GARENNE, COLOMBES et VILLENEUVE-LA-GARENNE, auxquelles s'ajoute une commune du département du Val d'Oise à savoir ARGENTEUIL. L'étendue globale de ce Territoire est d'environ 49,7 km².